



Projet Pédagogique  
de  
l'Accueil Périscolaire  
de Pomarez

## Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un document essentiel et indispensable à l'ouverture et au fonctionnement de l'accueil périscolaire ou toute autre structure accueillant du jeune public. Il est propre à chaque établissement et est rédigé par l'équipe d'animation à partir du projet éducatif. Ce dernier a été travaillé et proposé par Mr le Maire et la commission Ecole/Personnel de Pomarez. Le projet pédagogique n'est ni figé, ni exhaustif et doit amener à une réflexion permanente de la part de l'équipe et également de la collectivité.

## Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place

### Objectif 1 : Répondre aux différents besoins de garde

L'organisation de l'accueil des enfants doit être souple et modulable pour les parents et les enfants. L'accueil périscolaire doit pouvoir accueillir tout enfant à tout moment de manière régulière ou occasionnelle. Les arrivées et les départs sont échelonnés et se font en fonction des besoins des parents. Tous les enfants doivent bénéficier du même accueil à savoir chaleureux, rassurant et épanouissant.

La souplesse d'accueil n'exclue pas une certaine rigueur dans le respect des règles établies dans le règlement intérieur. Pour les parents, ces règles sont entre autre le respect des horaires, le paiement des frais de garde suivant les modalités mises en place et le respect des protocoles sanitaire et sécuritaire que l'on peut être amené à mettre en place et à faire évoluer selon les directives gouvernementales, les prises de décision de la collectivité et également l'implantation des locaux. Pour les enfants, il s'agit du respect des règles de vie instaurées au sein de l'accueil périscolaire qui garantissent la sécurité physique et affective de l'enfant.

### Moyens mis en place :

- Diffusion des informations concernant l'Accueil périscolaire par le biais d'une plaquette regroupant le projet éducatif, le projet pédagogique et le règlement intérieur dès l'inscription.
- Disponibilité permanente pour renseigner les parents.
- Rappel régulier des règles de vie en expliquant le pourquoi de ces règles.
- Accueil personnalisé d'un nouvel inscrit en lui expliquant le fonctionnement, l'aménagement, le matériel et les règles de vie de l'Accueil.
- Accueil personnalisé du parent en lui expliquant également le fonctionnement dans son ensemble et les règles de sécurité liées

éventuellement à un protocole en vigueur. Une visite des locaux peut être proposée si cela est possible.

## Objectif 2 : Assurer la sécurité du public accueilli

Un des fondamentaux de l'encadrement est d'assurer la sécurité physique et morale des jeunes enfants. On se doit de lui garantir cette sécurité en lui proposant un environnement sécurisant, en lui permettant de trouver sa place dans le groupe et de s'épanouir dans ce dernier, en lui faisant prendre conscience des règles de sécurité. Par rapport à sa sécurité morale, il est très important de faire remonter les informations concernant un comportement ou une attitude surprenante aux parents et également aux autres professionnels de la petite enfance, tout comme de tenir compte des informations qui nous ont été transmises quant à une situation particulière.

### Moyens mis en place

- Suivre en permanence l'évolution des effectifs afin d'anticiper une modification de l'encadrement de manière à respecter le taux exigé par la DDCSPP.
- Informer la collectivité et mettre à sa disposition les bilans des effectifs quotidiens et hebdomadaires.
- Encourager la formation des animateurs afin de faire évoluer les pratiques et le savoir faire.
- S'informer et informer des problématiques concernant certains enfants afin d'apporter un encadrement adapté et en adéquation avec un service personnalisé et de qualité.
- Veiller à ce que les locaux et le matériel soient conformes et ne présentent pas un risque quelconque dans leur utilisation et fassent l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection réguliers.
- Lors d'une période soumise à un protocole sanitaire tel que pour la covid 19, mettre en place une organisation respectant scrupuleusement les exigences telles que le non brassage des classes, le lavage régulier des mains en entrant dans une pièce, après un mouchage ou un passage aux toilettes. Eviter le passage de jeux et de matériel d'une classe à une autre à moins d'avoir procédé à une désinfection au préalable.
- Sur un plan affectif veiller à respecter les moments sensibles pour un enfant : début de journée, fatigue, santé fragile, besoin de réconfort, besoin d'encouragement, manque de confiance, isolement, peur liée à un fait bien précis ou peur du groupe ou de l'autre. Savoir adapter son savoir faire à la situation en ayant toujours en ligne de mire l'intérêt et le bien être de l'enfant. Quelle que soit la situation, il convient de le rassurer, le réconforter, l'encourager, de dédramatiser une situation, de

discuter, de le laisser s'exprimer, de s'assurer qu'il va bien physiquement (fièvre, douleurs...), d'apporter les soins qui conviennent.

- Prendre connaissance des PAI et de leur spécificité de manière à se familiariser avec une pathologie particulière et la marche à suivre en cas de nécessité. Tous les PAI sont affichés et la lecture simplifiée grâce à une fiche récapitulant les éléments principaux du Projet d'Accueil Individualisé.
- Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve.

### Objectif 3 : *Respecter le rythme de chaque enfant.*

Afin d'assurer un meilleur confort pour l'enfant, il est très important de respecter son rythme en tenant compte du moment de la journée, de l'âge, de son état physique et moral et également de la saisonnalité. Certains enfants, parfois très jeunes, arrivent tôt le matin et repartent tard le soir. Pour les plus jeunes, un aménagement matériel serait nécessaire afin de permettre un temps de repos. Pour tout cela, il est indispensable de connaître les besoins des différentes tranches d'âge.

### Moyens mis en place

- Aménager les locaux en créant des espaces d'activités dirigées, d'activités libres, de lecture, de jeux d'imitation, de jeux collectifs et d'un espace repos.
- Penser ces espaces de manière à conserver la spécificité de chaque espace et à limiter le bruit.
- Être à l'écoute, attentif et savoir reconnaître les signes d'agitation ou de fatigue.
- Réguler une agitation ou une augmentation du niveau sonore en proposant un jeu, une activité ou une discussion qui ramènera un peu de calme.
- Permettre le choix des ateliers ou des jeux pour que l'enfant choisisse en fonction de son état et de son envie du moment.
- Donner le droit de ne rien faire, de s'isoler. Veiller à ce que cela ne traduise pas un mal-être auquel cas il faudra essayer de comprendre le pourquoi de cet état.

### Objectif 4 : *Favoriser l'apprentissage du « Vivre ensemble ».*

L'Accueil périscolaire, au même titre que l'école, est un endroit où l'on découvre et apprend la sociabilisation. L'apprentissage du « Vivre ensemble » est essentiel

dans l'épanouissement de l'enfant et également du groupe. Ce « Vivre ensemble » n'implique pas que l'individu mais aussi l'environnement qu'il soit matériel ou naturel. Apprendre à vivre ensemble signifie vivre dans un milieu fait de personnes, d'idées, de caractères, d'envies, de rythmes différents des siens dans un environnement fait de règles, de matériel et de nature. Il n'est pas aisé pour l'enfant d'accepter, de partager, de comprendre, de respecter, de se confronter... A nous de lui apprendre tout cela en lui donnant les bonnes clés pour devenir grand.

### Moyens mis en place

- Etablir des règles de vie et les expliquer. Le succès d'une règle respectée ne vaut que si on en explique le pourquoi et l'intérêt sur un plan collectif ou individuel.
- Encourager la discussion en groupe menée par l'animateur.
- Apprendre le respect de l'autre dans les idées, les envies et l'espace.
- Proposer des activités ou des jeux de groupe qui vont obligés à respecter les avis des autres ou bien aussi la capacité physique.
- Afin de ne pas subir le « vivre ensemble », permettre à l'enfant d'être acteur de la vie à l'Accueil périscolaire en lui donnant la possibilité d'apporter ses idées, ses propositions. L'Accueil doit représenter un bout de chacun des enfants dans l'aménagement, la décoration et le fonctionnement.
- Travailler la notion de différence et en montrer tout l'intérêt.
- Sensibiliser sur l'importance du respect de la nature et proposer une réflexion sur comment la protéger à titre individuel et collectif. Mettre en place des actions telles que le tri (papier/plastiques/déchets non recyclable) et le recyclage.

### Objectif 5 : Favoriser l'acquisition de l'autonomie.

L'autonomie est un élément très important dans le développement physique et moral de l'enfant. Son apprentissage est mené par la famille, l'école et les structures en charge de la petite enfance. On doit guider l'enfant afin de l'amener à faire les choses basiques seul, puis petit à petit des choses un peu plus élaborées. Cela concerne les pratiques du quotidien (s'habiller, se chausser, lavage des mains) et les apprentissages (découper, tracer, compter, ranger...).

### Moyens mis en place

- Permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe.
- L'aider dans les gestes du quotidien en l'amenant progressivement à faire les choses lui-même par l'encouragement ou le jeu.

- Travailler la motricité fine et la dextérité en proposant des activités particulières.
- L'autonomie passe aussi par la responsabilisation. Lui proposer de participer à certains rituels.
- Encourager la responsabilisation.
- Permettre à l'enfant de se positionner dans le groupe en affirmant ses idées.
- Proposer des temps d'écoute et de discussion collective.
- Laisser à l'enfant la possibilité de faire ses choix et selon quoi analyser l'intérêt ou les contraintes que l'on peut en tirer collectivement.
- Proposer des activités en autonomie.
- L'apprendre à tenir compte du choix et des avis des autres.
- Le faire participer à l'élaboration et à la mise en scène des règles de vie pour qu'il puisse en comprendre l'importance et se les approprier.
- Développer son sens critique en l'amenant à se positionner par rapport à telle ou telle décision.

### Objectif 6 : Donner du sens aux activités proposées

Les activités proposées devront être en adéquation avec une logique d'apprentissage, de respect de l'environnement et d'autrui et de découverte culturelle. Elles devront être pensées et organisées dans le souci d'apporter à l'enfant un enrichissement. On y abordera le respect des autres, de la nature, des valeurs et des savoirs, la découverte d'autres cultures, de l'art ou d'autres formes d'expression. Les activités seront, dans la mesure du possible, menées dans une démarche éco-citoyenne (recyclage, anti-gaspillage).

### Moyens mis en place

- Proposer des activités essentiellement basées sur le recyclage d'objets ou de matériaux afin de leur faire prendre conscience que ces objets ou ces matériaux peuvent être réutilisés tel que ou différemment.
- Les amener à voir un déchet autrement en leur proposant une réflexion sur comment réutiliser cet objet.
- Proposer des activités créatives visant à fabriquer des jeux avec des ingrédients ou du matériel très communs (pâte à modeler, sable à jouer, peinture à gratter...).
- Proposer des activités qui permettent un apport de connaissances : découverte d'un art, d'une pratique, d'une technique, d'un jeu...
- Travailler les apports physiques tels que la motricité fine, la dextérité, l'observation, la rapidité.
- Les jeux collectifs apporteront l'acquisition de l'esprit d'équipe et développeront l'idée de compétition.
- Encourager la créativité.

Objectif 7 : Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles.

Une plus grande implication des parents est envisagée car souhaitable. Au-delà de rendre la relation avec les parents plus rassurante pour ces derniers, il serait bénéfique pour les enfants de les savoir acteurs du fonctionnement de l'Accueil périscolaire. L'information est régulière et facilitée par l'envoi de mails mis en place depuis quelques mois. La transmission des informations est beaucoup plus fluide, réactive et se fait facilement dans les deux sens. Ils seront aussi associés à la démarche éco-citoyenne en fournissant certains matériaux nécessaires aux activités.

### Moyens mis en place

- Accueil personnalisé des nouvelles familles et explication détaillée du fonctionnement.
- Transmettre certaines informations concernant des activités collectives ou des demandes particulières via le site « panneau pocket ».
- Penser une présentation de l'Accueil périscolaire sur ce même site.
- A la rentrée ou à l'inscription d'un enfant, transmettre le projet éducatif, le projet pédagogique et le règlement intérieur sous forme de petit livret d'accueil. Sur un plan règlementaire, les deux projets doivent être portés à la connaissance des parents sous forme d'affichage, cela permettrait ainsi de généraliser cette information. Outre le fait d'informer, cela aurait l'avantage de rassurer les parents en leur montrant le sérieux de la démarche et de la structure.
- Solliciter les parents pour la fourniture de matériel de manière ponctuelle.
- Sensibilisation des parents sur certaines problématiques rencontrées telles que l'équilibre alimentaire, l'impact des écrans, le comportement agressif entre enfants, les conséquences de situations particulières...
- Proposer des temps de discussion informels lorsque la situation sanitaire le permettra à nouveau.
- Solliciter les compétences d'autres personnes extérieures aux familles comme les associations pomarésiennes dans la mise en place et l'élaboration de certains projets.

# L'organisation et les moyens humains

L'inscription à l'Accueil périscolaire est indispensable et se fait par l'achat d'une carte de présences (payable d'avance) et valable toute l'année. Cette carte est conservée par la responsable et remplie au fur et à mesure des présences. Lorsque cette dernière est terminée, les parents doivent s'acquitter d'une nouvelle carte.

L'accueil des enfants s'échelonne de 7h30 à 9h00 et leur départ de 16h30 à 19h00. Les enfants ne peuvent quitter l'accueil périscolaire qu'avec leurs parents ou des personnes majeures et dûment autorisées par ces derniers. Toute personne se présentant sans avoir cette autorisation se verra la remise de l'enfant refusée.

## **Organisation du service :**

- 7h15 : arrivée de la 1<sup>ère</sup> animatrice pour une aération des locaux (Protocole Covid)
- 7h30 : arrivée de la responsable et ouverture de l'accueil.
- 8h00 : arrivée de la 2<sup>ème</sup> animatrice.
- Départ des enfants vers leur classe (classe par classe).
  
- 16h30 : arrivée des enfants à l'accueil périscolaire. 2 animatrices présentes + la responsable.
- 17h00 : départ d'une animatrice.
- 18h00 : départ de la 2<sup>ème</sup> animatrice.
- 19h00 : fermeture de l'accueil.

## **La qualification de l'équipe :**

- Myriam SEVELIN : BAFD
- Mélanie CAZENAVE : BAFA
- Amélia DE BARROS : BAFA
- Véronique DUBEAUX : BAFA

## **Le petit déjeuner et le goûter :**

Les enfants de maternelle peuvent prendre le petit déjeuner à l'accueil à condition de l'amener et sans que ce soit à réchauffer !

Le goûter n'est pas fourni et doit être gardé dans le cartable (goûter se conservant à température ambiante). Il est demandé un équilibre alimentaire de ce repas. Une sensibilisation sera faite en début d'année en ce sens. Pour les oublis et les imprévus, une réserve de goûter est prévue à cet effet. Le principe de cette réserve est



d'avancer une compote et un gâteau à l'enfant qui n'en a pas, et pour ce dernier de ramener ultérieurement un goûter similaire pour remettre en réserve.

### **Les cartes :**

Les cartes se paient d'avance et le tarif dépend du revenu imposable ou non des parents. Lorsqu'une carte est terminée, les parents reçoivent un mail leur indiquant qu'ils doivent s'acquitter d'une nouvelle carte. Les cartes sont valables toute l'année et peuvent être reportées l'année d'après à condition que les tarifs n'augmentent pas.

### **Les devoirs :**

Il sera proposé de faire les devoirs à partir de 18h pour les enfants restant le plus tard. Les devoirs donnés en avance ne seront pas faits puisqu'il y a la possibilité de s'organiser et de les faire avant. Il est rappelé que les devoirs sont la responsabilité des parents.

### **L'évaluation :**

Celle-ci permet de cibler les besoins et les demandes formulées ou non. Elle permet également de comprendre les raisons des difficultés rencontrées et le facteur de réussite. Elle est essentielle pour apprécier la pertinence des actions menées et leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

***Par les enfants :*** Ceux-ci sont sollicités pour donner leur avis, leur ressenti par rapport aux activités menées.

***Par l'équipe :*** Au moyen d'échanges réguliers et d'avis donnés à tous moments.

